

Vers de nouvelles filières industrielles

L'industrie du démantèlement

par Richard Robert

Areva conduit en ce moment une opération de décontamination des eaux sur le site de la centrale japonaise de Fukushima. L'Allemagne et la Suisse ont décidé de sortir du nucléaire ou d'accélérer leur sortie. D'autres pays leur emboîteront le pas, et en France même le vieillissement des centrales va conduire à d'importantes opérations de démantèlement. N'y aurait-il pas là une stratégie industrielle possible ?

Une occasion perdue ?

Le changement de modèle énergétique peut offrir de vastes opportunités aux acteurs économiques et plus largement aux pays qui s'y engageront les premiers. L'exemple de l'Allemagne est à cet égard édifiant. Depuis 2000, le secteur des énergies renouvelables est passé de 6 % à près de 17 % de la production nationale d'électricité, avec le photovoltaïque, la biomasse et surtout les éoliennes. L'ensemble du secteur a reçu 29 milliards d'euros d'investissements rien qu'en 2010 et représente aujourd'hui 370 000 emplois. En Californie, suite au Global Warming Solution Act passé en 2006, en cinq ans les emplois verts ont crû dix fois plus vite en Californie que dans le reste des États-Unis et le secteur des technologies vertes a attiré 9 milliards de dollars de capitaux. En France, le mouvement qui s'est engagé reste modeste. On est passé de 40 000 emplois en 2006 à 75 000. À l'évidence, un vaste potentiel reste inexploité. Par exemple, le biogaz, issu de la méthanisation des déchets organiques et des boues de stations d'épuration : nous n'en avons que 480 sites contre 6000 en Allemagne.

Mais si de grandes sociétés comme Veolia se sont lancées sur ces nouveaux marchés, si EDF exploite désormais des parcs d'éoliennes, le tissu industriel français reste dominé par de grandes entreprises qui n'ont pas vraiment le profil, en termes de capacités d'innovation et de prise de risque, pour explorer les différentes « niches » que représentent aujourd'hui les marchés écologiques. Par ailleurs, comme le note Guillaume Duval dans ce dossier, nous avons pris du retard en matière de technologies, et les politiques publiques destinées à dynamiser certains secteurs ont surtout conduit à renforcer des filières d'importations où les entreprises françaises occupent les segments à faible valeur ajoutée comme la maintenance ou l'installation. Bref, il n'est pas impossible que nous ayons raté le virage industriel des énergies renouvelables. En tout état de cause, il est urgent de s'interroger sur la façon de réorienter un appareil de production qui représente des emplois nombreux et de qualité. Les champions nationaux possèdent un savoir-faire reconnu et une réputation de sérieux qu'il serait aberrant de ne pas chercher à valoriser.

La filière aval

Dans ces conditions, on peut considérer avec attention une proposition portée par une partie du champ politique français et qui, sans préjuger par ailleurs des décisions qui seront prises quant au nucléaire français, pourrait offrir un cadre stratégique.

L'enjeu serait de réorienter et remobiliser les ressources et compétences du secteur nucléaire vers le démantèlement des installations et des réacteurs. Dès la fin des années 1990, des sites comme Brennilis ou Marcoule ont fait l'objet d'opérations de démantèlement, et plus de 400 réacteurs devront être démantelés dans les vingt à trente prochaines années du simple fait du vieillissement des installations. Souvent, ce sont des coûts qui ont été ignorés ou minorés, simplement parce qu'à l'époque où ont été lancés les programmes de construction, on pensait qu'à cinquante ans le progrès technique permettrait de résoudre des questions comme la décontamination ou la gestion des déchets et matériaux contaminés. À vrai dire, on a fait des progrès, mais l'opération reste technique, complexe, et coûteuse (selon les estimations, de 10 à 100% de l'investissement initial ; l'organisme de réglementation des États-Unis exige que les

exploitants disposent d'au moins 164 millions de dollars (valeur de 2000) pour déclasser et démanteler un réacteur classique à eau sous pression. Elle exige une qualification élevée, rend pertinente une logique de réputation et de garanties (avec des acteurs visibles, connus, opérant dans la durée et susceptible d'assumer réellement d'éventuelles erreurs).

Cette compétence reste assez largement à construire, pour passer du stade expérimental au stade industriel. Les process, les études de coûts, de temps, les différentes techniques utilisées (radioprotection, physique des matériaux, ingénierie), tout cela demande à être lissé. Mais la France, qui possède un parc varié et important, a en main tous les éléments pour développer ce savoir-faire et en faire un produit d'exportation. Elle possède déjà une certaine avance, avec la conception de robots, mais aussi avec les opérations déjà menées sur les sites de recherche et développement du CEA, à Fontenay-aux-Roses ou à Cadarache par exemple.

La question est aussi d'en faire une filière stimulante, susceptible d'attirer des talents. Mais ce sont des activités porteuses de sens, à haute valeur ajoutée, des défis techniques et avec une dimension internationale. Ce sont là des éléments qui comptent.

Reste à motiver les entreprises, et à cet égard beaucoup de chemin reste à faire, comme en témoigne le peu d'attention accordé au sujet par la mission Roussely en 2010. C'est ici que le débat public et par extension les politiques publiques ont un rôle à jouer. Car il s'agit bien de politique industrielle, un langage que peuvent parfaitement entendre les dirigeants de firmes qui sont nées ou se sont développées, précisément, du fait de politiques industrielles.

Commandes publiques, politiques de recherche et de formation, incitations fiscales, tout un ensemble d'éléments peuvent être mise en œuvre qui aideront la reconversion des champions du nucléaire. Le CEA signale que le pic du démantèlement aura lieu vers 2015 ; il ne faudrait pas trop tarder.